



AUREILHAN, le **18 JUIN 2026**

Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Mercredi 24 juin 2026 à 18h30,
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 juin 2026 ;
- 2) Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal ;
- 3) Exercice du droit à la formation des élus ;
- 4) Majoration du crédit d'heures pour l'exercice des mandats locaux ;
- 5) Remboursement des frais de garde ou d'assistance des élus locaux ;
- 6) Signature d'une convention de servitude au profit d'Enedis relative la parcelle cadastrée AE 888 ;
- 7) Rétrocession dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts de l'ensemble immobilier « Lapujole » ;
- 8) Rétrocession dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts du groupement d'habitations « Economia » ;
- 9) Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées dans le cadre de l'aménagement de la rue Jules Guesde (RD 608) ;
- 10) Signature d'une convention avec le Département des Hautes Pyrénées relative au renouvellement du marquage axial ocre de sécurité sur la Route Départementale n°8 ;
- 11) Aménagement du cimetière communal Le Montagna : création d'un puits de dispersion ;
- 12) Information sur la mise à disposition d'un agent communal ;
- 13) Information sur des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire


Emmanuel ALONSO